



Saint-Julien Vous Parle

BULLETIN MUNICIPAL



Avis d'appel d'offres

La Municipalité de Saint-Julien demande des soumissions pour la réalisation des travaux de remplacement de 2 ponceaux identifiés ID-230 et ID-231 sur le Chemin Gosford dans la municipalité de Saint-Julien.

Les documents nécessaires à la soumission seront disponibles par l'intermédiaire uniquement du système électronique d'appel d'offres SEAO. Tout soumissionnaire intéressé devra se conformer aux exigences contenues dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être transmises au bureau de SNC-Lavalin – 69, rue Notre-Dame Ouest – Thetford Mines, Qc G6G 1J4 avant **11h00, vendredi le 15 juillet 2016** pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour à 11h05.

La municipalité de Saint-Julien ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et se réserve également le droit de retrancher, à sa convenance, certaines parties du contrat.

Donné à Saint-Julien, le 30 juin 2016

Julie St-Laurent, directrice générale



Avis d'appel d'offres

La Municipalité de Saint-Julien demande des soumissions pour la réalisation des travaux de réfection de tronçons de chemins dans la municipalité de Saint-Julien.

Les documents nécessaires à la soumission seront disponibles par l'intermédiaire uniquement du système électronique d'appel d'offres SEAO. Tout soumissionnaire intéressé devra se conformer aux exigences contenues dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être transmises au bureau de SNC-Lavalin – 69, rue Notre-Dame Ouest – Thetford Mines, Qc G6G 1J4 avant **11h00, mercredi le 20 juillet 2016** pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour à 11h05.

La municipalité de Saint-Julien ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et se réserve également le droit de retrancher, à sa convenance, certaines parties du contrat.

Donné à Saint-Julien, le 4 juillet 2016

Julie St-Laurent, directrice générale



MUNICIPALITÉ DE SAINT-JULIEN

Séance d'information

Règlement d'emprunt

À noter qu'il y aura une séance d'information pour la population le mercredi 12 juillet 2016 à 18h30 au bureau municipal concernant le règlement d'emprunt # 354.

Les membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Julien seront disposés à répondre aux questions des citoyens concernant cet emprunt visant essentiellement à faire des travaux d'excavation, de rechargement et de reprofilage de fossés sur une partie de la Grande-Ligne et une partie du 3e Rang Ouest. Ces travaux sont admissibles à une aide financière 75% du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET) payable sur 10 ans.

Bienvenue à toutes et à tous!

Julie St-Laurent
Directrice générale

Marché public de retour pour une 3e année!!! **Tous les samedis du 16 juillet au 10 septembre 2016 de 9h30 à 12h** **au Gazébo de St-Jacques-Le-Majeur situé au 877 route 263**

Nous y sommes! Nous vous convions pour une 3e année au marché public dans le secteur-sud. Venez encourager les producteurs locaux. Nouveau à chaque samedi il y aura de l'animation musicale avec " Le cabarets du Samedi matin" à suivre.

Producteurs

- Les Jardins du Sous-Bois, Jules Bédard et Fanny Viret, St-Jacques-Le-Majeur, fleur d'ail, cerise de terre, petits fruits et légumes
- Boulangerie du village, Nathalie Gagnon, St-Joseph de Coleraine, plusieurs pains, baguettes, croissants chocolatines...
- Verger aux 3 Pépins, Josy Belzil, St-Jacques-Le-Majeur, légumes variés et plus tard en saison les pommes.
- Ferme M. & J.C. Couture, Stratford, leur fameux maïs sucré, concombre et autres légumes de saison.
*****Nouveau cette année: confitures et marinades*****
- Ferme Ludré senc, St-Ferdinand, truite mouchetée, saucisse de veau, steak et pâté
- Mario Tanguay, Irlande, miel
- Érablière Sucre d'or Lemay, Gérald Lemay, St-Jacques-Le-Majeur, Sirop d'érable

Nous somme à la recherche constante de nouveau producteur, informez-vous 418-449-3553
Bienvenue à tous. On a hâte de vous voir.

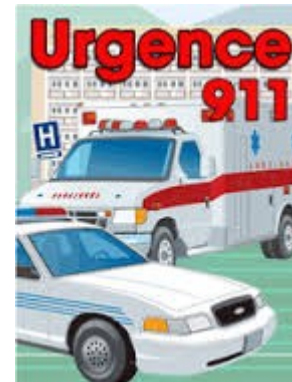
Josy Belzil, Jules Bédard, Fanny Viret et Danielle Broué pour le comité

La réponse à vos appels

Une façon de faire pour que nos actions vous soient plus profitables

La police de proximité pour agir ensemble!

La Sûreté du Québec, tout comme de nombreux services policiers nord-américains, amorce l'implantation d'une nouvelle façon de dispenser ses services. Axée sur la prévention et sur la mise en place de solutions durables aux problèmes locaux, la **police de proximité** a pour objectif de mieux répondre aux besoins exprimés par la population des MRC desservies. Elle vise aussi un rapprochement entre les policiers et les citoyens. Or, une présence accrue des policiers dans les collectivités ne pourrait se réaliser sans un réaménagement de leur temps de travail.



REDÉFINIR NOS PRIORITÉS D'INTERVENTION

Ainsi, pour chaque appel d'un citoyen, on évaluera la nécessité de déplacer une unité de patrouille sur les lieux. Certains types d'incidents qui ne présentent aucun risque pour la sécurité pourront être traités autrement, de façon tout aussi efficace.

DES ACTIONS PLUS PROFITABLES POUR LA COLLECTIVITÉ

Une diminution du nombre de déplacements permettra de récupérer du temps qui sera réinvesti dans des activités de prévention, de sécurité routière et de résolution de problèmes locaux.

Les citoyens et citoyennes desservis par la Sûreté du Québec y gagneront sur plusieurs aspects, soit: un meilleur **délai de réponse** lorsqu'une intervention policière urgente sera nécessaire, une plus grande **disponibilité** des policiers pour résoudre, en partenariat, des problèmes de sécurité publique identifiés par la population, une **présence** plus grande dans les municipalités desservies, des **activités préventives** accrues et adaptées aux réalités locales.

DANS LES FAITS, QUE SE PASSERA-T-IL?

Lors de votre appel, l'intervention la plus adaptée à votre situation vous sera proposée. Un seul critère déterminera nos priorités d'action: **VOTRE sécurité avant tout!**

L'INTERVENTION DES POLICIERS SUR LES LIEUX SERA TOUJOURS IMMÉDIATE

Si la vie ou la sécurité des personnes sont menacées ou si un ou des suspects sont sur les lieux ou qu'il y a risque de perdre des éléments de preuve sans l'arrivée rapide des policiers.

L'INTERVENTION DES POLICIERS SUR LES LIEUX POURRA SE FAIRE SUR RENDEZ-VOUS À UN MOMENT QUI VOUS CONVIENT

Il arrive que la **présence des policiers** sur les lieux soit **requis**, mais **non urgente**. Par exemple, lorsque vous constatez qu'il y a eu cambriolage, et que l'événement ne vient pas de se produire, il n'est alors pas urgent que les policiers se rendent sur les lieux.

LES POLICIERS PEUVENT INTERVENIR DE FAÇON TOUT AUSSI EFFICACE SANS QU'ILS N'AIENT À SE DÉPLACER

De nombreux délits mineurs tels que vols de biens divers, ne présentent souvent **ni suspect ni indice**. Il s'agit souvent de vols d'objets tels que bicyclettes, accessoires de jardin, etc. Dans de tels cas, la prise de plainte peut très bien se faire par téléphone. Vos informations seront consignées et transmises à un enquêteur du poste. Un numéro de dossier vous sera communiqué. Si vous le désirez, vous pourrez vous présenter au poste sur rendez-vous pendant les heures d'ouverture, et rencontrer un policier.

VOTRE APPEL PEUT NÉCESSITER UNE INTERVENTION AUTRE QUE POLICIÈRE

Il se peut aussi, après analyse, que la nature de votre demande ne soit pas du ressort des policiers. Le préposé aux télécommunications vous référera à l'organisme qui sera en mesure de donner suite à votre appel. Pour toute demande d'**intervention policière** à la Sûreté du Québec en cas d'accident, de vol, de méfait, etc., ou pour transmettre des renseignements sur des activités ou des personnes que vous croyez suspectes, vous devez composer l'un des numéros sans frais suivants:

9-1-1 ou 310-4141 ou cellulaire: *4141

Dans tous les **autres cas**, soit: pour obtenir des renseignements en matière de sécurité publique; pour joindre un membre ou une unité administrative de la Sûreté du Québec: vous devez composer le numéro du poste de la Sûreté du Québec qui dessert votre municipalité, **du lundi au vendredi, de 8 heures à 17 heures**.

Téléphone: 418-338-3151



TROUVEZ NOUS
SUR LE WEB:
WWW.ST-JULIEN.CA

BUREAU MUNICIPAL
LE MARDI ET LE JEUDI
DE 9H À 12H ET DE 13H 16H30

787, chemin de Saint-Julien
Saint-Julien QC G0N 1B0
Téléphone : 418-423-4295
Télécopie : 418-423-2384

Messagerie : municipalite@st-julien.ca
Julie St-Laurent, dir-gén. /sec.-trés.

PERMIS

Alexandre Proulx, Inspecteur municipal
Courriel : inspecteurbatiment@st-julien.ca
Téléphone : 819-740-3134

Demande de permis en ligne sur notre site internet
sous l'onglet "Services en ligne".

VOIRIE

Éric Faucher, officier municipal
Téléphone : 418 332-5686
inspecteurvoirie@st-julien.ca

Fait des contrats sur demande

(faux vitrail, enseignes de maison, barils à lait
murales, dessins., etc.)

Marjolaine Morin
819-349-4263



BONJOUR,
SVP : VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE VOTRE BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE SERA FERMÉE LE « JEUDI SOIR » DU 1ER JUIN AU
30 AOÛT 2016.
TOUTEFOIS, L'HORAIRE DEMEURE LE MÊME LE DIMANCHE,
SOIT DE 10H À 12H.
MERCI DE VOTRE ATTENTION.

LES SALLES

Vous cherchez une salle pour un événement spécial? Les salles du centre communautaire de Saint-Julien vous offrent la solution parfaite et à un prix abordable. La grande salle se loue à 150\$ et la petite à 100\$.
(Établissement non détenteur d'un permis d'alcool)

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque nationale du Canada, 2004
Bibliothèque nationale du Québec, 2004
ISSN 1712-5502

Une nouvelle commerçante est arrivée à Saint-Julien

Plus d'infos dans le prochain journal

HORAIRE DU CACI

Jeu. 19h à 21h
Dim. 10h à 12h

Responsable du CACI:
Yannick Guin
Tel. 418-423-7474
Courriel: caci@st-julien.ca

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Jeu. 19h à 21h
Dim. 10h à 12h

Responsable de la Bibliothèque :
Michel Tremblay
Tél. 418-423-7474
Courriel: bibliotheque@st-julien.ca